



Commune de

Baelen

N° 432

JANVIER
FÉVRIER

2023

INFOS COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

DOSSIER

NOUVELLE EXTENSION DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE MEMBACH



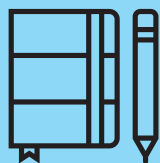
**À LA DÉCOUVERTE
DU SERVICE DES TRAVAUX**

NATURE

LA CHOUETTE HULOTTE







RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde est joignable au numéro unique : **1733**

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**, le week-end du **vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

Limbourg

DEGROS Emile 087.76.20.81
Rue O. Thimus, 33 - DOLHAIN

FOURIR Béatrice 087.76.31.21
Rue J. Wansart, 11 - GOË

MILET Jean-Pierre 087.76.34.40
Rue Maisier, 12 - DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré, 17 - BILSTAIN

MILET Séverine 087.76.34.40
Rue Maisier 12 - DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré, 17 - BILSTAIN

STEVENS Anne-Françoise 087.76.45.45
Rue Maisier, 72 - DOLHAIN

TIQUET Marie-Pierre 087.76.45.45
Rue Maisier, 72 - DOLHAIN

TRAN Quang Hiep 087.44.58.81
Chemin du Meunier, 15 - BILSTAIN

Baelen

STAINIER Xavier 087.76.39.04
Route d'Eupen, 6 - BAELEN

CORDIER Anaïs 0479.95.23.01
Rue Longue, 2 - BAELEN

Welkenraedt

ADLJU Arsalan 087.44.87.65
Rue des Déportés 3 - WELKENRAEDT

DEJALLE Joseph 087.88.16.05
Rue Nishaye, 30 - HENRI-CHAPELLE

ESSER Patrick 087.88.28.44
Rue Reine Astrid, 34 - WELKENRAEDT

JOSKIN Benoît 087.88.17.44
Rue de la Croix, 14 - WELKENRAEDT

PICQUOT Eric 087.88.07.43
Rue de l'Eglise, 5 - WELKENRAEDT

RÖMER Bernard 087.88.23.12
Rue du Centre, 2 - WELKENRAEDT



En ce début d'année, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui œuvrent au sein de notre commune et qui, d'une façon ou d'une autre, sont à votre service. Je pense au personnel de la voirie, au personnel d'entretien des écoles et des bâtiments communaux, aux cuisinières du restaurant scolaire, à tout le personnel administratif et technique, au personnel du CPAS et de la crèche, à tout le personnel enseignant et à nos deux agents de quartier. Toutes ces personnes sont à votre service et sont les indispensables collaborateurs des élus au nom desquels je m'exprime.

J'associerai à mes remerciements tous les responsables des sociétés et clubs locaux qui ont repris leurs activités après deux années difficiles qui, heureusement, n'ont pas entamé l'enthousiasme des bénévoles qui contribuent à la vie associative et sportive de notre commune.

L'année 2022 s'est terminée par l'aboutissement d'un chantier important, celui de la construction d'un nouveau bâtiment pour l'école communale de Membach. Je vous invite à venir découvrir cette nouvelle infrastructure scolaire lors de l'inauguration du 28 janvier prochain dont le programme figure dans ce journal.

Nous avons également appris que, dans le cadre d'un appel à projets de la Région wallonne visant à créer des places d'accueil de la petite enfance, le projet de création d'une crèche de 14 places à Membach, dans le bâtiment de l'ancienne école maternelle rue Albert 1^{er}, a été retenu.

Autre bonne nouvelle reçue en fin d'année : la commune a obtenu un subside de 225.000 euros dans le cadre d'un appel à projets de rénovation énergétique des bâtiments (UREBA exceptionnel). Ce subside est destiné à la rénovation de la propriété communale rue de la Régence, 3.

En 2023, on s'attellera à l'étude des dossiers retenus dans le cadre du Pic (Plan d'investissement communal), à savoir : la pose d'égouts et la réfection de la rue du Pensionnat à Membach ainsi que l'aménagement de la traversée de Néréth à Baelen. Sans oublier le dossier « Cœur de Village » pour lequel la commune s'est vue octroyer un subside de 425.000 euros en vue de la rénovation du parvis de l'église avec une jonction vers les parking et parc communaux qui seront également réaménagés.

Encore un grand merci au personnel qui devra, au sein de l'administration communale, élaborer et suivre ces projets.

Recevez, chers Baelenois et Membachois, mes meilleurs vœux de bonne santé pour cette nouvelle année. J'espère qu'elle vous apportera joie et bonheur.

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon

Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : **mars - avril 2023** distribué **du 6 au 10 mars**

Date limite de remise des documents : 15 février 2023.

Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg (300dpi) à envoyer en pièce jointe.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

HORAIRE

LUNDI	8H30 - 12H
MARDI	8H30 - 12H ET 14H - 16H
MERCREDI	8H30 - 12H
JEUDI	8H30 - 12H ET 14H - 16H
VENDREDI	8H30 - 12H
SAMEDI	9H - 12H (PERMANENCE)

SUR RENDEZ-VOUS LES LUNDI, MERCREDI
ET VENDREDI APRÈS-MIDI

**Les dossiers d'urbanisme en cours
d'enquête publique sont consultables le
samedi durant la permanence.**

ATTENTION : l'agent présent lors de la
permanence n'a pas connaissance des
dossiers d'urbanisme, il ne pourra fournir
aucun renseignement ni prendre de
message.

Pour des informations sur les dossiers
d'urbanisme en cours d'enquête publique,
veuillez prendre contact avec le service
urbanisme (Madame Delière) -
urbanisme@baelen.be ou 087.76.01.21
du lundi au vendredi

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée :
le samedi 18 et le lundi 20 février
(Carnaval)

PLANNING PARUTIONS 2021 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
jan/févr 2023	15-déc-22	du 9 au 13 janvier
mars/avril 2023	15-févr-23	du 6 au 10 mars
mai/juin 2023	15-avr-23	du 8 au 12 mai
juillet/août 2023	15-juin-23	du 3 au 7 juillet
sept/oct 2023	15-août-23	du 4 au 8 septembre
nov/déc 2023	15-oct-23	du 6 au 10 novembre



Les membres des sept nains Baelen-Membach remercient **la Commune** et **Roger Meessen**
pour la logistique et la disponibilité, **le Volley JBM VBC de Baelen** pour le service boissons à
l'occasion du marché de Noël qui a eu lieu le 10 et 11 décembre dernier.

OBJETS TROUVÉS

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le
service population si vous avez perdu quelque chose.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Gaspard Janssen, Honthem, 5 (14/10)
Pablo Gustin Corman, ch. des Passeurs, 7 (17/10)
Jules Heck, Médael, 16 (20/10)
Zoé Brandt, rue Longue, 28/1 (27/10)
Emily Behm, Heggen, 34 (11/11)
Lya Zaghet, allée St François, 6 (22/11)
Lynn Mertens, allée des Saules, 54/1 (28/11)

Barbara Emonds, mariée à Josef Heinen, rue
Saint-Maur, 5 (1/11)

Léon Lehaen, marié à Elisabeth Rassenfosse,
rue du Pensionnat, 7 (5/11)

René Dobbelstein, veuf de Maria Graff, rue du
Pensionnat, 7 (8/11)

Georgette Schmetz, vve de Jean Ernest, rue du
Pensionnat, 7 (5/12)

Décès

René Boinem, veuf de Marie-Louise Leffin,
Runschen, 36 (23/10)
Guido Schlossmacher, rue du Pensionnat, 7
(29/10)

Mariage

David Tribels et **Valérie Cremer**, rue de la
Station, 10 (12/11)

ALE DE BAELEN (ASBL)

Rue de la Régence, 6 B-4837 Baelen Tél.: 087/76.01.28 0477/92.21.40
aledebaelen@gmail.com

Lundi : 8h30-12h (sur rendez-vous l'après-midi)

Mardi : 8h30-12h (sur rendez-vous l'après-midi)

Jeudi : 8h30-12h (sur rendez-vous l'après-midi)

En raison de la crise sanitaire actuelle, l'ALE reçoit jusqu'à nouvel ordre uniquement sur rendez-vous.
Le mercredi, il est possible de joindre l'ALE de Limbourg au 087/76.04.09 ou au 0477/92.21.40





Les noces

LISTE DES NOCES DE DIAMANT EN 2023

- 14/06/1963 : **M^r et M^{me} Herbrand-Thielen**, route d'Eupen, 182
 06/07/1963 : **M^r et M^{me} Beckers-Barthelemy**, rue Albert 1^{er}, 24
 10/07/1963 : **M^r et M^{me} Brixhe-Hindsches**, rue Käkert, 15
 12/07/1963 : **M^r et M^{me} Baumgarten-Hagelstein**, rue Boveroth, 24
 20/07/1963 : **M^r et M^{me} Reterre-Schils**, chemin de Hoevel, 12
 31/07/1963 : **M^r et M^{me} Ernst-Koonen**, route d'Eupen, 165
 12/08/1963 : **M^r et M^{me} Droeghaag-Lempereur**, Heggen, 38
 16/09/1963 : **M^r et M^{me} De Decker-Frechés**, route Jean XXIII, 27

LISTE DES NOCES D'OR EN 2023

- 03/02/1973 : **M^r et M^{me} Fett-Duhey**, rue Emile Schmuck, 14
 21/03/1973 : **M^r et M^{me} Wintgens-Seel**, rue de l'Invasion, 7
 7/04/1973 : **M^r et M^{me} Vandenbussche-Palm**, rue Longue, 48
 28/04/1973 : **M^r et M^{me} Somja-Wertz**, rue Longue, 13/D
 5/07/1973 : **M^r et M^{me} Ordonez-Holper**, Heggen, 31
 5/07/1973 : **M^r et M^{me} Straet-Corman**, rue Plein-Vent, 22
 6/07/1973 : **M^r et M^{me} Heinen-Brodel**, Runschen, 1
 12/07/1973 : **M^r et M^{me} Moonen-Demonceau**, rue du Thier, 15
 28/07/1973 : **M^r et M^{me} Cools-Tribels**, rue Boveroth, 6
 10/08/1973 : **M^r et M^{me} Storch-Lousberg**, Nereth, 2
 27/10/1973 : **M^r et M^{me} Schmets-Lecloux**, rue Longue, 53

LISTE DES NONAGENAIRES EN 2023

- 16/01 : **M^r Heinrich Jansen**, Médael, 12
 10/02 : **M^{me} Bernadette Simonis**, rue Plein-Vent, 9
 12/02 : **M^{me} Maria Stump**, rue Plein-Vent, 23
 15/04 : **M^{me} Marie-Laure Franssen**, rue du Pensionnat, 7
 18/04 : **M^{me} Mariette Fourir**, Honthem, 41
 29/04 : **M^r Ivan Nyssen**, chemin de Hoevel, 23
 03/05 : **M^{me} Gertruda Peerlings**, rue Perkiets, 10
 15/05 : **M^{me} Jozefa Pfaff**, Oeveren, 6
 28/07 : **M^{me} Eveline Gantoy**, rue du Pensionnat, 7
 16/11 : **M^{me} Elisabeth Rusin**, rue des Fusillés, 22

RÉCEPTION COMMUNALE

Avis aux responsables de clubs et associations ainsi qu'au personnel communal et enseignant :

La réception communale, précédemment organisée début janvier, aura désormais lieu au printemps. En effet, de nombreux retours positifs sont parvenus au collège l'année passée concernant cette nouvelle date printanière.

Des informations plus précises suivront.



LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN - BAELEN

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - B-4000 LIEGE | Tél. : 04/230.11.11 | Fax : 04/230.11.20 | www.spi.be



POSTE DE POLICE DE BAELEN

Heures d'ouverture :

Mercredi : de 13h00 à 17h00 > uniquement pour les plaintes.

Veuillez prendre rendez-vous au 087/76.66.71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Tél. : 087/343.580

EN CAS D'URGENCE, FORMEZ LE 101



WELKENRAEDT, PLOMBIÈRES, BAELEN

Place des Combattants, 21
 B-4840 WELKENRAEDT
T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00
E.maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

Lundi et mercredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h00



Programme des activités au Bailus

FEVRIER 2023

Mercredi	1/02	15h-19h(ouverture)	Crêpes party pour la Chandeleur
Vendredi	3/02	15h-21h(ouverture)	
Mercredi	8/02	15h-19h(ouverture)	17h-18h(activité sportive)
Vendredi	10/02	15h-21h(ouverture)	
Mercredi	15/02	15h-19h(ouverture)	17h-18h(activité sportive)
Vendredi	17/02	15h-21h(ouverture)	
Mercredi	22/02	15h-19h(ouverture)	17h-18h(activité sportive)
Vendredi	24/02	15h-21h(ouverture)	
Mercredi	01/03	15h-19h(ouverture)	17h-18h(activité sportive)

Ce programme est susceptible d'être modifié!

Coordinateur du Bailus:

Noémie Smets - 0495/70.89.27 - bailus@baelen.be - facebook : Le Bailus Baelen

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

À **BAELEN** ET À **MEMBACH**, LE JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS EST LE LUNDI : CHAQUE SEMAINE POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS, UNE SEMAINE SUR DEUX POUR LES PMC ET PAPIERS/CARTONS (À VÉRIFIER DANS VOTRE CALENDRIER INTRADEL).

Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le dimanche après 19h ou le lundi avant 6h.

Les poubelles qui n'ont pas été récoltées devront être reprises par leurs propriétaires jusqu'à la prochaine collecte. En effet, tout dépôt des poubelles en dehors des horaires prévus pour le ramassage pourrait être sanctionné par une amende.

Si vos poubelles n'ont pas été récoltées alors qu'elles avaient été déposées avant l'heure limite et ne présentaient pas d'erreur de tri, vous pouvez contacter Intradél au 04/240.74.74 dans les 24h de la collecte pour savoir si un deuxième passage peut être prévu.

PETIT RAPPEL DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE

Modalités de collecte des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés

Article 28

§1^{er}. Les déchets ménagers et les déchets ménagers assimilés sont déposés dans les récipients de collecte devant l'immeuble d'où ils proviennent, au jour fixé par le collège communal et au plus tôt la veille à 19 heures. Les collectes pouvant débuter dans certains quartiers dès 7 heures du matin, tout usager prend ses dispositions afin que les déchets soient sortis à temps. L'usager prend également toutes les précautions de rigueur compte tenu des circonstances et prévisions météorologiques.

§10. Si pour quelque raison que ce soit (neige, verglas, grêle,...), la collecte n'a pas été effectuée le jour fixé, les récipients de collecte et, d'une manière générale, les déchets non collectés doivent être rentrés par les personnes les ayant déposés et ce, le jour même à 20 heures au plus tard.

Dépôt anticipé ou tardif

Article 29

Un dépôt anticipé ou tardif constitue une infraction à la présente ordonnance. Par dépôt anticipé, on vise le dépôt qui ne respecte pas les modalités d'horaire fixées par la présente ordonnance. Par dépôt tardif, on entend le dépôt qui est réalisé après le passage de l'opérateur de collecte de déchets.

INTERDICTIONS DIVERSES

Article 40.

Il est interdit :

De déposer ou de laisser des récipients le long de la voirie publique à des jours autres que ceux prévus pour la collecte, sauf autorisation écrite et préalable du Bourgmestre ; s'ils ne sont pas collectés en même temps que les déchets qu'ils contiennent, les récipients doivent être rentrés le jour même de la collecte ;

Sanctions

Article 41

Sans préjudice de l'éventuelle sanction administrative prononcée par le Collège communal, sera puni d'une amende administrative de maximum 250 euros quiconque contrevient aux dispositions des articles des sections 1 à 8 du présent chapitre.



Commune de

Baelen

**Dimanche
12 février 2023**

À la découverte des sentiers oubliés

Balade Membach (11 km) à 10h00

Informations

Départ devant l'église de Membach
(Place Thomas Palm)

Accueil dès 9h30

Apportez votre pique-nique, votre gourde et prévoyez de bonnes chaussures

Cette balade n'est pas accessible aux poussettes

Plus d'infos sur <https://www.baelen.be/loisirs/tourisme/promenades/les-sentiers-oublies>



UNE NOUVELLE FORMULE POUR LES MÉRITES SPORTIF, ASSOCIATIF ET CULTUREL À BAELEN !

LES LAURÉATS 2022 SONT CONNUS !

Le 29 octobre 2022 dernier, quatre ans après la dernière édition, la commune a renoué avec la tradition des mérites sportif, culturel et associatif. Roger Meessen, échevin des Sports, a souhaité donner une nouvelle dynamique en organisant une soirée festive et conviviale animée par quelques prestations des associations et un concert en clôture.

Cette nouvelle formule a séduit de nombreux spectateurs !

Retour sur les différents candidats :

MÉRITE SPORTIF :

1) Nom : **WIERTZ**

Prénom : **Xavier**

Age : **28 ans**

Discipline : **course à pied**

Résultats marquants :

- 2^{ème} du challenge l'avenir 2016
- Vainqueur du challenge l'avenir en 2019
- Participation à diverses courses : les Crêtes de Spa, les 20 km de Bruxelles, le trail des gueules noires
- Vainqueur du Bilstrail en 2018



2) **L'ASSOCIATION JBM-VBC BAELEN** avec ses deux équipes montantes.

Pour ne pas les mettre en concurrence pour l'attribution du mérite sportif, ils ont préféré proposer les 2 équipes simultanément.

- **L'équipe P3 Messieurs** termine à la première place de leur championnat sans perdre un seul set et s'offre la montée en 2^{ème} provinciale. Cerise sur le gâteau, ils ont reçu le titre de champion provincial en P3M (ils ont gagné le tour final des champions de chaque série).

- **L'équipe P4 Dames** termine deuxième de son championnat et remporte le tour final des deuxièmes de chaque série. Elle monte donc en 3^e provinciale !



3) Nom : **CRATZBORN**

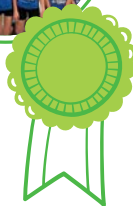
Prénom : **Quentin**

Age : **15 ans**

Discipline : **Karting**

Résultats marquants :

- 4^{ème} place au championnat Gold Cup Karting Eupen, 18^{ème} du championnat d'Angleterre Sodi World series
- 150^{ème} au championnat du monde Sodi World Series en 2021.
- En tête du championnat JJS (2021-2022), actuellement 2^{ème} au championnat Gold Cup Karting Eupen, 9^{ème} au championnat d'Angleterre Sodi World series et 62^{ème} au championnat du monde Sodi World series.



4) Nom : **MASSENAUX**

Prénom : **Amaury**

Age : **25 ans**

Discipline : **Boxe Anglaise**

Résultats marquants :

- Premier au championnat professionnel LFB et victoire contre le quadruple champion de Belgique Amateur Jan Hélin en avril 2021.
- Champion du Benelux grâce à sa victoire contre le Français Lakhtar Ouzar en décembre 2021. Il devient Challenger Européen.
- Combat contre Milan Praet (double champion de France et nouveau champion du monde des moins de 26 ans) en juin 2022. Aucun boxeur n'avait encore réussi à résister plus de deux rounds, Amaury a tenu quatre fois plus longtemps, avant de s'incliner.



MÉRITE ASSOCIATIF :

Les dirigeants du R Baelen FC mettent à l'honneur **Madame Flore Pauly**.

Elle est présente depuis plusieurs années au sein du club. Il ne se passe pas un jour sans que Flore ne soit présente avec un balai ou torchon dans les installations du club. Tout cela bénévolement et avec le sourire. La propreté est une référence à Baelen auprès des locaux comme des visiteurs, qui nous félicitent assez souvent.



MÉRITE CULTUREL :

Le **LAC** (Loisirs, Arts et Culture) fête ses 50 ans d'existence.

L'association est composée de 9 membres âgés de 30 à 80 ans.

De nombreuses activités ont été réalisées : des expositions, des concours de dessins pour enfants, la capsule temporelle enterrée chez Hodiamont à Mazarinen, des balades mycologiques, des petits déjeuners Oxfam, des conférences, des visites de villes, des voyages à Londres, Lille, Prague, Berlin.

Depuis 1974 l'association est reconnue comme organisation locale d'éducation Permanente.



LES VOTES : SIX CANDIDATURES DONT QUATRE POUR LE SPORT :

Quatre candidatures ont été rentrées pour le sport mais seulement une pour le secteur associatif et une pour le secteur culturel. Les nominés étaient donc assurés de gagner, ce qui n'enlève rien à leur mérite.

Pour le mérite sportif, quatre candidats à départager. Deux types de votes qui comptaient pour 50% chacun : les associations baelenoises et un jury composé de deux représentants de la minorité, du bourgmestre, de l'échevin de la Culture et de l'échevin des Sports.



LES HEUREUX LAURÉATS 2022



LE MÉRITE ASSOCIATIF

A été attribué à
M^{ME} FLORE PAULY,
pour son bénévolat depuis de nombreuses
années au Football Club de Baelen.



LE MÉRITE CULTUREL

Est revenu au
LAC (LOISIRS, ARTS ET CULTURE).
Le LAC a célébré ses cinquante années
d'existence et organise de nombreuses
activités, comme des expositions, des visites
de villes, les petits déjeuners d'Oxfam ou
encore des conférences.



POUR LE MÉRITE SPORTIF

Les résultats furent extrêmement serrés et
chacun aurait mérité le titre.

C'est finalement,

LE CLUB DE VOLLEY
avec 2 équipes montantes (La P3 Messieurs
et la P4 Dames) qui remporte le trophée.

*Nos félicitations à tous les nominés de cette édition 2022. l'important dans ces joutes conviviales
n'étant pas de gagner mais de voir ses efforts reconnus et mis en avant !*





DU NOUVEAU DU CÔTÉ DES « BORNES SANS FRONTIÈRE »

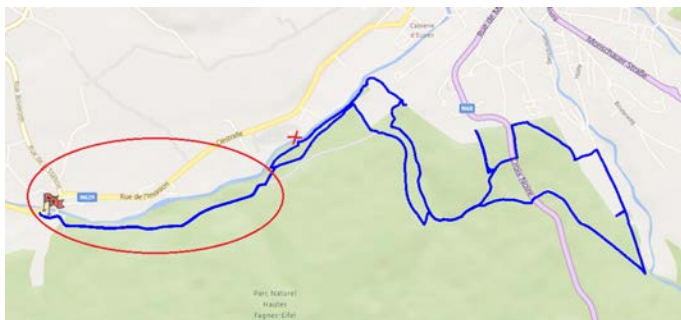
LES RANDONNEURS BAELENOIS ET MEMBACHOIS ONT DÛ SE RENDRE À LA TRISTE ÉVIDENCE : NOS PROMENADES COMMUNALES BALISÉES ONT SUBI LES AFFRES DES INONDATIONS DE L'ÉTÉ 2021, NOTAMMENT PAR L'ARRACHEMENT DE PLUSIEURS PONTS ET PASSERELLES QUI ENJAMBAIENT LA VESDRE, COMME AU CAMPING HERTOGENWALD OU À L'ARRÊT DE BUS, RUE PERKIETS N° 10. DES PANNEAUX DIDACTIQUES ONT ÉGALEMENT ÉTÉ EMPORTÉS, LE BALISAGE ARRACHÉ ET DES BORNES DÉSTABILISÉES. LE PARCOURS ORIGINEL DES BOUCLES CENTRE ET SUD DES « BORNES SANS FRONTIÈRES » N'EST DONC PLUS POSSIBLE.

Depuis lors, d'importants travaux de déblaiement et de renforcement des berges de la Vesdre et de la Helle ont été entrepris. Le groupe de travail « Sentiers et Patrimoine » a recherché des solutions palliatives provisoires pour nos promenades.

1. LA BOUCLE SUD (BALISE ROUGE AVEC BORNE)

Elle démarrait du « camping Hertogenwald » et empruntait la passerelle pour s'introduire dans la forêt qu'elle traversait en direction de Hütte.

Un parcours alternatif provisoire a pu facilement être tracé en partant de Perkiets en remplacement du camping. Emmanuel, parrain de la balade, a balisé ce parcours à partir de la friterie et du chemin de la Lyre. Le trajet est allongé de 2 km environ (11 au lieu de 9), mais toutes les bornes de la promenade initiale sont accessibles.



De plus, la borne 158, la première après la descente de la Helle-frontière, qui avait été déstabilisée par les eaux, a été remise en place par le DNF sur la rive gauche de la Helle, et le panneau didactique emporté par le torrent a été refixé à proximité.

Au confluent de l'Escherbach et de la Vesdre, près de la borne 173-B, l'autre panneau didactique emporté par la fureur des flots a été ré-ancré par le DNF. Merci aux agents du DNF !

2. LA BOUCLE CENTRE (BALISE JAUNE AVEC BORNE)

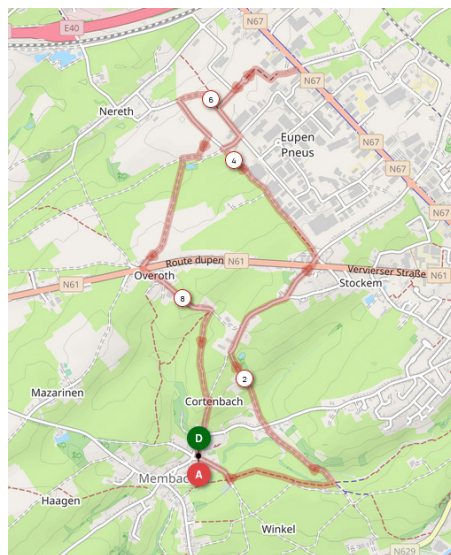
Vu que la passerelle du camping Hertogenwald est indispensable au parcours de cette « boucle centre », elle est en « stand-by » pour le moment.

La reconstruction d'une nouvelle passerelle par-dessus la Vesdre, qui permettrait le croisement de deux vélos, est à l'étude pour le moment par la ville d'Eupen. Trois emplacements ont été étudiés car la Vesdre s'est considérablement élargie à l'endroit initial. Nous aurons probablement des nouvelles dans les mois à venir.

Par ailleurs, l'extension du parc industriel de Baelen a altéré le caractère bucolique de certaines promenades qui passaient par là, notamment la boucle nord des « Bornes sans Frontière ».

3. LA BOUCLE NORD (BALISE BLEUE AVEC BORNE)

L'aller-retour vers la borne 186, la dernière de la commune en bordure de la route de Herbesthal, est devenu de plus en plus encombré de camions et autres véhicules industriels.



Afin de rendre plus bucolique la partie septentrionale de cette boucle, le groupe de travail « Sentiers et Patrimoine » a modifié l'itinéraire afin d'éviter un maximum de routes carrossables dans le zoning et le détour inutile du chemin agricole vers la ferme St Paul.

Ce nouveau circuit est environ 1 km plus court que le précédent (8 au lieu de 9) et beaucoup

plus « vert » au nord du Garnstock. Il a été balisé par le parrain Jean-Marie et toute l'équipe. (cf. photos)

Nous vous invitons chaleureusement à découvrir ces parcours alternatifs, provisoires ou définitifs, et vous souhaitons beaucoup de plaisir sur les sentiers de notre beau village.

Pour le groupe de travail « Sentiers »,
Nadine ROBERT



CPAS DE BAELEN

UNE FOIS PAR MOIS AU CPAS DE BAELEN :

AIDE JURIDIQUE DE PREMIERE LIGNE

Permanences d'informations juridiques accessibles gratuitement à TOUS !

Les prochaines permanences auront lieu tous les troisièmes vendredis du mois* :

- ✓ **Vendredi 16/09/2022** de 10 à 11 heures
- ✓ **Vendredi 14/10/2022** de 10 à 11 heures*
attention, deuxième vendredi !
- ✓ **Vendredi 18/11/2022** de 10 à 11 heures
- ✓ **Vendredi 16/12/2022** de 10 à 11 heures



PROCHAINEMENT :

Vous aimez participer à nos activités ! Vous souhaitez être tenu informé de l'actualité communale par mail ?

Alors, notre future newsletter est faite pour vous.

Encore un peu de patience, on vous en dit plus prochainement !





DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société **Régifo** (tél **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à bulletincommunal@baelen.be un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

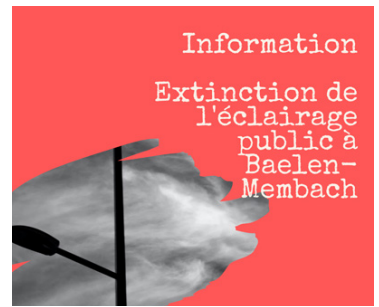
Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !



Votre commune est également sur facebook !

EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ENTRE MINUIT ET 5H

DEPUIS LA NUIT DU LUNDI 21 AU MARDI 22 NOVEMBRE, ORES PROCÈDE À LA COUPURE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC TOUS LES JOURS ENTRE MINUIT ET 5H DU MATIN SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL



Ce faisant, la Commune souhaite montrer l'exemple en ces temps de crises énergétique, climatique et de chute de la biodiversité.

En effet, cette mesure ne permettra pas seulement de réduire nos frais d'électricité mais également ce que l'on appelle la pollution lumineuse. De très nombreuses espèces animales bénéficieront de cette obscurité retrouvée et seront moins perturbées par les activités de l'homme.

Les craintes concernant les dangers pour la circulation automobile et les vols dans les habitations ont été levées par plusieurs études et observations fournies par la police.

Nous sommes conscients que ce changement pourra amener certaines peurs au sein d'une partie de la population mais nous tenons à vous rassurer : les expériences déjà menées dans d'autres communes en Belgique se sont révélées positives après un petit temps d'adaptation. Dans la région, les communes de Waimes, Amblève, Bullange et Plombières s'y sont en effet déjà mises.

EMBALLAGES EN PLASTIQUE SOUPLE C'EST DANS LE SAC BLEU !

DÈS CE 1^{ER} JANVIER 2023, VOUS SEREZ INVITÉS À DÉPOSER TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SOUPLE DANS LEUR SAC PMC AVEC LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE RIGIDE, LES EMBALLAGES EN MÉTAL ET LES CARTONS À BOISSON.

PETITES QUESTIONS PRATIQUES :

- ❓ **Que faire entre aujourd'hui et le 1^{er} janvier avec vos sacs plastiques souples ?** Nous vous invitons à continuer à utiliser des sacs transparents et de les stocker « comme d'habitude » jusqu'à la première collecte de PMC de janvier. Pourquoi ? Car notre nouvelle usine Sitel ne sera disposée à trier les plastiques souples qu'à partir de janvier.
- ❓ **Oui mais si nous n'avons plus de sacs transparents ?** Pas de problème, on peut utiliser des sacs PMC pour mettre ces déchets MAIS ces sacs PMC ne pourront être mis qu'à la première collecte de janvier.
- ❓ **S'il vous reste un stock de sacs transparents après le 1^{er} janvier ?** Pas de soucis, ceux-ci pourront être utilisés comme des sacs PMC bleu. Dès le 1^{er} janvier (et jusqu'à épuisement des stocks), les sacs transparents seront collectés toutes les 2 semaines et nous pourrons y déposer les emballages en plastique rigides et souples, les emballages métalliques et les cartons à boisson.





UN ACCIDENT DE LA ROUTE, ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES.

IMPRÉVU, BRUTAL ET VIOLENT, UN ACCIDENT DE LA ROUTE BOULEVERSE COMPLÈTEMENT LE QUOTIDIEN DES PERSONNES TOUCHÉES ET DE LEURS PROCHES. CHAQUE SEMAINE, EN WALLONIE, 200 PERSONNES SONT BLESSÉES OU TUÉES SUR LES ROUTES. AUTANT DE PERSONNES POUR QUI LA VIE D'AVANT NE SERA PLUS JAMAIS LA MÊME APRÈS L'ACCIDENT.

Parce que cela n'arrive pas qu'aux autres et afin de sensibiliser les usagers de la route à la dure réalité des accidents, Carine, Rose-Marie et Martin ont accepté de témoigner via une campagne de sensibilisation menée par l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière (AWSR).

Carine a été renversée par un véhicule en juillet 2020 alors qu'elle était à pied. Très gravement blessée, elle garde des séquelles physiques importantes. « *Quand je suis rentrée de l'hôpital, j'interdisais à mon compagnon de rentrer dans la salle de bain.* » Elle a dû réapprendre à se déplacer.

En septembre 2018, Rose-Marie a perdu son fils Joachim, percuté par un conducteur alcoolisé et en excès de vitesse. « *Si je ne m'étais pas obligée de me laver, je ne me serais pas lavée. Je me souviens avoir vu un reportage, je pense que c'était en Inde, où l'on voyait les femmes qui se mettaient des cendres sur le corps. Et bien je pense que j'aurais été capable de faire ce genre de choses.* ». Elle témoigne de l'absence ressentie au quotidien et particulièrement lors des moments en famille.

Martin, alors qu'il n'avait que 20 ans en février 2017, a pris le volant sous l'influence de l'alcool. Il a perdu le contrôle de son véhicule et a percuté un silo qui s'écroule sur sa voiture. Après plusieurs jours de coma, il s'est réveillé mais a dû réapprendre des gestes simples de la vie quotidienne comme manger, parler ou marcher. « *C'était à moi de penser de ne pas reprendre le volant. Je n'ai pas respecté et j'en paie le prix le plus fort. C'est de ma faute, c'est 100% de ma faute, je l'ai toujours dit.* » Près de 5 ans après son accident, il garde de graves séquelles au cerveau qui ont changé sa vie à jamais.

Découvrez leurs témoignages sur awsr.be

L'AWSR ACCOMPAGNE LES VICTIMES

L'histoire de Carine, Rose-Marie et Martin a été recueillie grâce au service d'Accompagnement des Victimes de la Route de l'AWSR qui accompagne chaque jour des gens dont la vie bascule après un accident.

Ce service gratuit se met à disposition des personnes accidentées ou de leurs proches afin de les soutenir psychologiquement mais aussi dans leurs démarches. « *Les répercussions psychologiques d'un accident ne sont pas à sous-estimer. Notre psychologue se met à*

l'écoute des personnes et analyse leurs besoins. Elle peut également les orienter vers d'autres professionnels afin d'entamer une thérapie », explique Virginie Pirotte, responsable du service.

Au-delà de l'émotion associée au choc de l'accident, de nombreuses démarches doivent rapidement être effectuées et sont souvent complexes. « *Nos juristes assistent et informent les personnes sur les procédures judiciaires et d'assurances ainsi que sur l'indemnisation. Elles peuvent si nécessaire prendre des contacts avec les différents intervenants du dossier.* » précise Virginie Pirotte.

VOUS AVEZ ÉTÉ BLESSÉ OU AVEZ PERDU UN PROCHE LORS D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE ?

Retrouvez de nombreux conseils sur le site de l'Agence wallonne pour la Sécurité routière, awsr.be/avr.

Vous pouvez également contacter le service d'Accompagnement des Victimes de la Route : **avr@awsr.be – 081/821.321**

DEVIENS ANIMATEUR·RICE DE CENTRE DE VACANCES

TU AS ENVIE D'ANIMER DES GROUPES D'ENFANTS ET OBTENIR TON BREVET ?



La formation se déroule sur 18 mois au total (3 sessions théoriques en résidentiel et 2 stages), uniquement pendant les vacances scolaires.

La pédagogie est active : tu apprends en jouant et en expérimentant !

AU PROGRAMME :

Techniques d'animation, jeux, gestion de projets, premiers soins, gestion de conflits, bientraitance, etc.

PROCHAINE SESSION : CARNAVAL 2023

CONDITIONS D'ACCÈS :

Avoir 16 ans accomplis

Aucune expérience en animation n'est nécessaire !

Entre 200 et 300€ tout compris et payable en plusieurs fois

Plus d'informations sur : www.arc-en-ciel.be



NOUVELLE EXTENSION À L'ÉCOLE COMMUNALE DE MEMBACH

SITUÉE AU CŒUR DE MEMBACH, LA NOUVELLE EXTENSION DE L'ÉCOLE COMMUNALE NE PASSE PLUS INAPERÇUE ! ELLE S'INSCRIT COMME UN MAILLON NOUVEAU DANS LE VILLAGE ET RÉPOND AUX BESOINS INDUITS PAR UNE AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES D'UNE PART, MAIS AUSSI ET SURTOUT PAR LA NÉCESSITÉ DE REMPLACER DES BÂTIMENTS ET MODULES MAL ISOLÉS ET VIEILLISSANTS.



Transformation en 2014

L'école accueille des enfants de classes maternelles et primaires dans une démarche novatrice, pensée avec l'équipe enseignante et en écho au projet pédagogique.

Conçue comme un espace exemplaire, aussi bien en matière de pédagogie que d'adaptation au changement climatique, elle assure aux enfants et aux enseignants les meilleures conditions pour s'épanouir : un lieu favorisant l'éveil et la curiosité, la concentration et le partage, tout en garantissant un confort d'usage et en limitant des dépenses énergétiques.

DES PRÉMICES À LA CONCRÉTISATION DU PROJET !

Une des priorités communales depuis de nombreuses années était l'agrandissement de l'école communale de Membach. Une première phase a déjà été réalisée en 2014 en optant pour un agrandissement en hauteur, en ajoutant un étage au bâtiment existant. Le nombre de classes est ainsi doublé et le réfectoire, débarrassé du sas d'entrée, est plus grand et plus fonctionnel.

Se lancer dans un tel projet est un travail colossal, de longue haleine et comporte un coût financier important.



Transformation en 2014

OCTROI DE DEUX SUBSIDES :

- ✓ **La vétusté des modules** accueillant les classes de maternelle, situés à l'arrière de l'école, a permis de solliciter en 2017 le CECP (Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces) pour l'octroi d'une subvention dans le cadre du **PPT (Programme Prioritaire de Travaux)**. *Il permet une intervention financière de la Communauté française dans le coût d'investissements immobiliers à caractère urgent dans des bâtiments affectés à un usage scolaire. La nature des travaux porte sur le remplacement de quatre modules vétustes, mal isolés, énergivores et la création d'une salle de psychomotricité/gymnastique. Notre dossier a été accepté et considéré comme prioritaire en 2019.*
- ✓ **Le nombre d'élèves étant en croissance** depuis plusieurs années, le besoin d'espaces supplémentaires est devenu important car l'école était utilisée au maximum de ses capacités. En 2018, la commune a rendu un dossier de candidature dans le cadre d'un appel à projet « **Création de nouvelles places dans les zones en tension démographique** » lancé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le but est d'obtenir deux classes supplémentaires pour la section primaire. En juillet 2018, nous apprenons que notre candidature est retenue par le Gouvernement.

LES TRAVAUX PEUVENT COMMENCER !

Après de nombreuses réunions avec la direction, le corps enseignant, le bureau d'architecture, la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'échevin de l'Enseignement et les entrepreneurs désignés, les travaux ont pu démarrer en septembre 2021.



C'est avec une certaine émotion que les modules des classes de maternelle ont été enlevés afin de laisser place au nouveau bâtiment. Un des modules a été offert à la ville de Limbourg qui a perdu de nombreux bâtiments publics lors des inondations de juillet 2021.

Pendant la durée des travaux, la classe de troisième maternelle a pris place dans l'ancienne salle du conseil communal de Membach et la classe de deuxième maternelle s'est installée au rez-de-chaussée du presbytère.

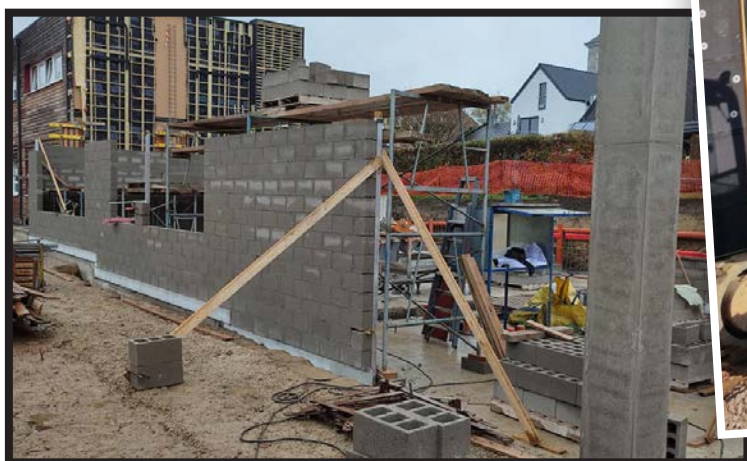
Le bon enchaînement des multiples opérations, le respect des plans et des prescriptions techniques, la bonne prévision des approvisionnements, la tenue hebdomadaire du suivi de chantier ont permis la réalisation de ce projet dans un climat serein et agréable.

La nouvelle infrastructure a évolué au fil des jours...





PARCE QUE PARFOIS, LES IMAGES VALENT MIEUX QUE DES MOTS...







UNE ARCHITECTURE SOBRE ET DURABLE POUR UNE ÉCOLE ÉCORESPONSABLE !

L'architecture du bâtiment, dessinée par le bureau d'architecture ARCOPLAN & Associés, s'inscrit dans une démarche de sobriété et de durabilité. L'installation de larges bandeaux vitrés verticaux apporte à chaque salle de classe une lumière naturelle abondante, tout en se protégeant efficacement de la surchauffe en été.

Cette extension se caractérise par des dépenses énergétiques très limitées, tout en garantissant le meilleur confort thermique.

Le rez-de-chaussée, comprend deux classes de primaire et la salle de psychomotricité équipée de vestiaires. A terme, cette salle pourra être mise à disposition des associations de la commune après les heures de cours.

L'école maternelle, située au premier étage, comprend cinq classes et un local sieste. L'ensemble des sections est désormais regroupé. Un avantage considérable pour le dialogue, l'entraide et la collaboration du personnel enseignant.

Au niveau financier, la crise énergétique connue partout en Europe n'a pas épargné ce chantier. En effet, les taux de révision fixés légalement à 30% durant les travaux et liés au coût des matériaux ont fait augmenter le coût général des travaux. Ces augmentations n'étaient malheureusement pas prévisibles et ont touché tous les travaux publics entrepris durant cette période sur fond de guerre en Ukraine. Les finances communales saines ont heureusement permis de faire face à cet impondérable.

NIVEAU ÉNERGIE DU BÂTIMENT QU'EN EST-IL ?

Comme vous le savez, la commune de Baelen est engagée sur la voie du développement durable depuis maintenant plus de 14 ans, à travers de nombreux projets, comme l'installation de chauffages aux pellets ou l'installation d'un réseau de chaleur entre les bâtiments publics du centre de Baelen. Pour rappel, l'administration communale, l'école primaire, maternelle, le foyer culturel et la bibliothèque, sont alimentés en chauffage par une seule et même chaudière fonctionnant aux pellets et distribuant du chauffage à tous ces bâtiments via un réseau de chaleur.

Il en va de même pour l'école primaire de Membach et l'ancienne administration (bâtiment à rue). L'extension qui vient de se terminer et qui est devenue l'école maternelle est également chauffée via une chaudière aux pellets et via un réseau de chaleur intérieur.

En effet, le collège a décidé d'installer une seconde chaudière aux pellets qui vient s'ajouter à celle déjà existante, ce choix est guidé par un souci d'économie d'une part, (il est plus simple de venir compléter un système existant que d'installer une autre technologie), mais également par un souci écologique, puisque le pellet est considéré comme neutre en carbone.

Ces deux chaudières qui fonctionnent en parallèle sont gérées par un système à distance entièrement automatisé qui permet des réglages complets. Nous pouvons depuis n'importe quel PC gérer les plages horaires, les températures, les courbes de chauffe, etc.

Le bâtiment est isolé selon les critères les plus stricts, afin de réduire au maximum les besoins en énergie. Un groupe de ventilation a été installé sur le toit afin de respecter les normes en vigueur mais il est également capable de récupérer l'énergie de l'air vicié pour la réinjecter dans le bâtiment via un récupérateur de chaleur. Toutes ces technologies rendent ce nouveau bâtiment neutre en carbone au niveau du chauffage.

Concernant la consommation d'électricité, une installation photovoltaïque de 20 Kwc environ sera installée à terme sur la nouvelle toiture plate afin de compenser l'électricité prise sur le réseau. Cela permettra de couvrir la quasi-totalité de la consommation électrique de l'ensemble des bâtiments et de rendre tout le site zéro émission.

Tous ces projets font de Baelen une commune moderne et en phase avec les problèmes climatiques que nous vivons, et elle continuera à travailler dans cette voie pour un avenir durable.

Source : **Roland Fanielle (conseiller énergie)**

LA COUR DE RÉCRÉATION ET LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS :

L'achat d'une parcelle cadastrée de 2150 m² jouxtant l'école a rendu possible l'agrandissement de la cour existante. Une partie terrassée pourra accueillir un terrain multisports prochainement afin d'offrir à l'école de Membach un espace de jeux mais ce dernier sera également accessible aux citoyens. Un engazonnement est prévu sur le reste de la parcelle.

Dans une démarche de pédagogie coopérative, un « petit forum » y a été créé afin de permettre aux élèves de se retrouver pour échanger, se concerter ou faire des présentations aux parents. Véritable espace, il pourrait même offrir la possibilité aux enfants et aux enseignants, de faire classe en extérieur par beau temps !

La plaine de jeux actuelle, située rue du Pensionnat, fera soit l'objet d'une délocalisation pour s'insérer dans les aménagements extérieurs de l'école soit d'une rénovation avec l'achat de nouveaux modules dans le même esprit que la nouvelle plaine de jeux à Baelen dans le parc communal.

QUE VA DEVENIR LE BÂTIMENT DE LA RUE ALBERT 1^{ER} ?

Désormais, toute l'école se trouve sur le même site et le bâtiment qui accueillait deux classes de maternelles est vide. La commune a répondu à l'appel à projets dans le cadre du plan Cigogne pour de nouvelles places subventionnées en crèche. Le souhait est de convertir le bâtiment situé rue Albert 1er en crèche afin d'accroître l'offre de garde d'enfants sur la commune.

La bonne nouvelle est tombée à la mi-décembre, un subside va être octroyé à la commune pour la création de 14 places de crèche, ce qui doublera la capacité actuelle à Baelen-Membach. Les prochaines semaines et mois permettront de connaître le planning plus précis avant l'ouverture.

La fin des travaux de l'école constitue le début d'un nouveau chapitre pour les élèves et les membres du personnel de cet établissement. Ces nouvelles classes modernes seront accueillantes et stimulantes. Elles permettront aux élèves de se sentir bien pour la suite de leur parcours scolaire. La Commune remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce beau projet : le corps enseignant, le personnel d'entretien et le personnel communal en charge de la gestion de ce chantier, les ouvriers communaux, la Fabrique d'Eglise pour la location du presbytère, les différents corps de métier, le bureau d'études Arcoplan, ainsi que les voisins pour leur patience malgré les désagréments occasionnés par les travaux.

Que diriez-vous de venir découvrir le nouveau bâtiment de l'école communale de Membach le samedi 28 janvier ?



Inauguration

du nouveau bâtiment de l'école de Membach

Samedi 28 janvier 2023

15h : Accueil autour d'un verre

15h30 : Mot de bienvenue

De 16 à 18h : Visites guidées de l'école

18h : Concert, bar et petite restauration

Des animations pour les enfants sont également
prévues durant toute la journée



Au plaisir de vous compter parmi nous !



LA CHOUETTE HULOTTE (STRIX ALUCO)

DE LA FAMILLE DES STRIGIDÉS COMME LES HIBOUX, LA CHOUETTE HULOTTE AINSI QUE SES COUSINES CHEVÊCHES ET TENGMALM S'EN DISTINGUENT PAR LE MANQUE D'AIGRETTES (PLUMES DRESSÉES SOUVENT COMPARÉES À DES OREILLES) SUR LE SOMMET DE LA TÊTE.

La hulotte est la plus répandue et également la plus grande avec sa taille de 38cm, son envergure de 95cm à 1,05m et son poids de 300 à 400 gr pour le mâle et jusqu'à 600 gr pour la femelle.

Elle fréquente le milieu forestier principalement composé de forêts de feuillus et de forêts mixtes mais on peut la rencontrer dans les grands parcs et jardins.

Sa silhouette trapue présente une tête et un corps assez ronds.

Elle est par excellence l'as du camouflage avec son plumage brun gris rayé de roux avec des variations diverses.

La caractéristique de sa tête est de présenter un masque fascial bien net dessinant deux cercles entourant deux grands yeux noirs. Ces deux cercles de plumes disposées en paraboles dirigées vers les oreilles lui permettent d'amplifier le son 10 fois. Ce dernier est renvoyé vers les oreilles disposées une plus haute que l'autre, ce qui aura pour avantage de pouvoir examiner le son en « stéréo » pour faciliter le repérage de la proie. On constate d'ailleurs que chez les jeunes lorsqu'ils sont intrigués, ils remuent constamment la tête afin d'exciter cette faculté pour pouvoir repérer le danger éventuel. Les yeux sont fixes dans les orbites ce qui réduit le champ visuel frontal à 160° mais ce handicap est largement compensé par la mobilité du cou augmentant ainsi l'amplitude à 270°.

Son vol est silencieux grâce à ses plumes duveteuses et surtout aux bords de certaines rémiges primaires recouverts de barbes en forme de peigne afin d'absorber le bruit de friction de l'aile.

C'est après le coucher du soleil qu'elle débute ses activités de chasse. La majeure partie de son alimentation est composée de campagnols et de mulots complétée par des petits oiseaux, des chauves-souris, des



grenouilles ou de gros insectes qu'elle prélève dans des zones dégagées. Ses proies sont avalées entières, tête la première de manière à être englouties sans difficulté faisant confiance au suc gastrique puissant qui va tout digérer sauf les poils et les os qui seront agglutinés sous forme de pelotes. Ces petites boules recrachées portent le nom de « **pelotes de réjection** ». C'est à la suite d'examens de ces pelotes que l'on connaît le régime alimentaire de la chouette hulotte.

Le chant du mâle est bien reconnaissable par son « **hou, hou, hou** » suivi d'un « houhouhouhou » tremblant. On peut dire que presque tout le monde connaît ce chant car il est très souvent utilisé dans les films pour créer une ambiance nocturne. Ce chant assez facile à imiter par l'homme était d'ailleurs reproduit au 18^e siècle par les insurgés Français comme cri de ralliement lors de la contrebande du sel, ce qui leur a valu le nom de « **Chouans** » devenu après « **Chat huant** » deuxième nom de la chouette hulotte.

C'est déjà en hiver qu'on peut entendre le mâle dans ses vocalises. Le chant lui sert à attirer une femelle et à défendre son territoire. Une fois le couple formé, il sera fidèle pour la vie. C'est le plus souvent dans le creux d'un arbre, dans le trou d'un vieux mur ou encore un ancien nid de buse que la femelle déposera de 2 à 6 œufs blancs et plutôt ronds. Le succès de la reproduction dépend de la quantité de mulots et campagnols disponibles. Lors de grosses populations de micromammifères où 80% de son alimentation est composée de mulots, on constate que le nombre d'œufs varie entre 4 et 6 alors que lorsque le taux de mulots descend sous la barre des 60% de son alimentation, le nombre d'œufs descend à 3. Les œufs seront couvés pendant 28 jours. Après éclosion, les jeunes seront encore couvés 15 jours puis laissés seuls lorsque les parents partiront en chasse. C'est normalement à l'âge de 5 à 6 semaines que les jeunes quittent le nid mais il est très fréquent de rencontrer des juvéniles de 3 à 4 semaines qui sont déjà au sol ou sur une branche basse dans les environs du nid. S'ils sont en danger de prédation, n'hésitez pas à les remettre sur une branche à l'abri dans la végétation dense sinon n'y touchez pas, ils ne sont pas abandonnés des parents qui continueront à les nourrir. On dit de ces jeunes aventuriers que ce sont des « **jeunes branchés** ». Ce n'est qu'à 7 semaines que les jeunes savent voler et à deux mois et demi qu'ils seront complètement indépendants et qu'ils établiront un territoire à quelques kilomètres. Malheureusement, peu auront la chance de dépasser 1 an car les prédateurs comme les autours des palombes, les martres, les fouines veillent.

Si la population de chouette Hulotte ne se porte pas trop mal on peut quand même signaler que le hibou, même si sa population n'est pas énorme, fait partie de la liste des prédateurs. Par contre, le manque de cavités naturelles, les collisions avec les voitures, les camions et les trains font beaucoup de tort à l'espèce.

Protégée par la loi, il est totalement interdit de perturber, ou déplacer une chouette Hulotte.

Si rien ne venait contrarier son existence, elle pourrait avoir une espérance de vie de 18 ans.



Christian Desart | Guide Nature



NOTRE INTERLOCUTEUR : BRUNO POSKIN

55 ANS

FORMATION : INGÉNIEUR
AGRONOME DU GÉNIE RURAL

CARRIÈRE : BUREAU D'ÉTUDES
À LIÈGE, SERVICE TRAVAUX À
LA VILLE DE VERVIERS ET DE
THEUX

AGENT TECHNIQUE EN CHEF ET
CONSEILLER EN PRÉVENTION
À BAELEN DEPUIS BIENTÔT
10 ANS

Bonjour Bruno, peux-tu nous dire en quoi consiste ton travail ?

● Bonjour, mon travail consiste à gérer les dossiers liés au service des travaux, pour la partie technique principalement. Cela concerne les cahiers des charges pour les aménagements de voirie et d'égouttage, l'achat de véhicules, de matériel divers, les projets liés aux cimetières et aux bâtiments, l'entretien des cours d'eau gérés par la commune (de 3e catégorie) ainsi que des ponts communaux. J'élabore également les fiches-projets pour les dossiers subsidiés. Tout ce qui n'est pas technique mais plutôt administratif dans ces dossiers est géré par le service marchés publics, avec lequel je collabore beaucoup. Lorsque nous engageons des bureaux d'études pour des dossiers plus importants ou spécifiques, je suis également amené à suivre leur travail.

Les demandes d'intervention pour les impétrants (NDLR : divers câbles et conduites d'eau, d'électricité, de gaz, d'égouts, télécommunications, etc. sur le domaine public) sur le territoire communal passent aussi par moi.

En ce qui concerne les ouvriers de voirie et des bâtiments, notre brigadier gère l'équipe au quotidien et répartit notamment le travail.

Pour ma part, j'ai un rôle de supervision en appui et je m'assure que nous suivions bien les différentes demandes d'intervention reçues.

Je donne également des avis techniques concernant les permis d'urbanisme, exclusivement sur la partie liée à la voirie et à l'évacuation des eaux pluviales et usées.

En tant que conseiller en prévention, j'élabore les plans annuels et globaux de prévention. Je veille à ce que lesdits plans soient mis en œuvre au mieux. De plus, j'ai des contacts avec le service externe de prévention, à qui sont confiées d'autres missions que les miennes, dont notamment la surveillance de la santé des travailleurs.

Qu'est-ce qui te plaît le plus dans ton métier ?

● J'aime particulièrement chercher des solutions techniques aux problèmes que nous rencontrons. Mon travail consiste principalement à résoudre des problèmes. J'apprécie aussi la variété du travail ; en effet, avec mes diverses casquettes, je ne fais pratiquement jamais deux fois la même chose.

Au contraire, de quelles tâches te passerais-tu bien ?

● J'aime moins la complexité des dossiers au niveau administratif, pour l'aspect marchés publics. Les règles deviennent de plus en plus complexes et rendent les différentes tâches assez lourdes.

De manière très schématique, quel est le parcours d'un dossier standard de réfection d'une voirie ?

● Partons sur l'exemple de travaux subsidiés. Nous introduisons dans ce cas une fiche projet, dans laquelle nous décrivons ce que nous souhaitons faire et nous indiquons une estimation budgétaire. Nous devons à ce stade là essayer d'avoir la meilleure idée possible de ce qui sera à réaliser (voirie et souvent égouttage). Une fois ces fiches projet envoyées, nous attendons l'accord du pouvoir subsidiant. Pour les projets assez importants, nous devons alors désigner un bureau d'étude, en rédigeant au préalable un cahier des charges pour ce faire. Nous nous réunissons

alors avec le bureau qui obtient le marché pour préciser notre demande et déterminer les fonctionnalités à donner à la voirie, par exemple en décidant si elle doit uniquement être prévue pour les automobilistes ou si une place doit être laissée pour la mobilité active. Cette deuxième option est maintenant de plus en plus privilégiée.

Une fois l'étude terminée, nous lançons un marché de travaux : un cahier des charges est rédigé et nous lançons un appel d'offres pour désigner un entrepreneur.

En phase de réalisation, un travail préparatoire est nécessaire pour la planification, la signalisation routière et les diverses autorisations. Lorsque les travaux ont débuté, commence alors le suivi du chantier, avec l'auteur de projet ou en interne, selon les cas. Nous sommes alors en contact avec les entrepreneurs et les riverains afin de régler les problèmes sur le terrain.

En fin de chantier, quand tout le monde pense que tout est terminé, nous devons encore contrôler les états d'avancement, les factures, prévoir les réceptions provisoire et définitive, etc. Pour une voirie, durant la garantie de cinq ans, il faut parfois encore assurer le suivi de réparations avec le bureau d'étude et les entrepreneurs.

Voici donc, dans les grandes lignes, le parcours d'un dossier de travaux de voirie. Je ne me suis pas attardé sur cet aspect-là, mais il faut également savoir que les allers-retours vers le pouvoir subsidiant ainsi que le conseil et le collège communaux sont à prévoir. Ces étapes administratives sont très chronophages, ce qui explique le temps important souvent nécessaire pour la concrétisation d'un dossier.

Depuis ton arrivée à Baelen, un dossier t'a-t-il marqué en particulier ?

● Il y en a tellement que ce n'est pas évident de choisir. Je dirais cependant que la construction et l'aménagement du nouveau hall de voirie est une belle réussite car cela a, me semble-t-il, sensiblement amélioré les conditions de travail des ouvriers communaux.

Les différents aménagements de voirie déjà effectués, notamment au niveau de la rue de la Station et de Oeveren-Plein-Vent ont, je trouve, amélioré le cadre de vie des riverains.

L'installation toute récente de la nouvelle plaine de jeux à Baelen me semble également importante pour les enfants et a porté ses fruits.

De plus, les travaux de l'école à Membach constituent une belle plus-value pour le futur de l'établissement.

**VOUS AVEZ UNE QUESTION OU
SOUHAITEZ PRÉSENTER UN
PROJET ?**

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU

☎ 087 76 01 22

✉ travaux@baelen.be.



LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

NOUVEL HORAIRE

Votre bibliothèque adopte son horaire à partir du 9 janvier 2023 !

Un horaire encore mieux pensé pour vous accueillir avant et après la sortie de l'école toute proche. Le même horaire lundi, jeudi et vendredi pour vous simplifier la vie. Un horaire inchangé pendant les congés scolaires.

Retrouvez également les actualités de la bibliothèque et ses conseils de lecture sur sa page Facebook !

FERMETURE

La bibliothèque sera fermée le lundi 20 février (Rosenmontag).

LA BIBLIOTHÈQUE EST AUSSI UNE GRAINTHÈQUE

Vous pouvez y **échanger des graines** de fruits, fleurs ou légumes issus de votre jardin. En retour, vous choisissez d'autres graines et, une fois rentré chez vous, il ne reste plus qu'à semer, regarder pousser, récolter... Puis échanger à nouveau !

C'EST GRATUIT, BASÉ SUR LE PARTAGE, ET CELA PERMET DE TROUVER DES SEMENCES VARIÉES ET ADAPTÉES À NOTRE TERRITOIRE.

La bibliothèque change d'horaire

À partir du 9 janvier 2023 la bibliothèque change ses heures d'ouvertures

Lundi : 14h-17h30

Mardi : Fermé

Mercredi : 10h30-18h

Jeudi : 14h-17h30

Vendredi : 14h-17h30

Samedi : 9h-13h



UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS :

☎ 087 76 01 23

✉ bibliotheque@baelen.be



POUR RAPPEL

- ✓ La bibliothèque est gratuite jusqu'à 18 ans.
- ✓ Pour les adultes, la carte PASS coûte 6,00 € par an, pour emprunter à la bibliothèque de Baelen et aux bibliothèques de la province de Liège.

- ✓ Vous ne ressortez votre portefeuille que pour payer quelques centimes d'amende de retard quand vous oubliez de rendre vos livres dans les temps.
- ✓ Vous pouvez emporter 10 livres à la fois pour 4 semaines de prêt.
- ✓ Le catalogue des collections disponibles : mabibli.be

ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE JANVIER - FÉVRIER

JEUDI 12/01

CERCLE DE LECTURE

Un moment convivial de discussion autour de vos dernières lectures.

- ✂ Pour les adultes
- 🕒 À 18h00
- ☆ Inscription préalable souhaitée

MERCREDI 18/01

MERCREDI... J'PEUX PAS J'AI BIBLI !

« *Sous le signe des comptines* » : un temps d'histoires pour les enfants en âge d'école maternelle.

- 🕒 De 14h30 à 15h15
- ☆ Inscription obligatoire
- 👤+ Un temps d'histoires pour les 0-3 ans, accompagnés.

MERCREDI 18/01

MERCREDI... J'PEUX PAS J'AI BIBLI !

Un temps d'histoires.

- 🕒 De 15h30 à 16h15
- ☆ Inscription obligatoire
- 👤+ Pour les 0-3 ans, accompagnés.

MERCREDI 15/02

MERCREDI... J'PEUX PAS J'AI BIBLI !

« *Dans la tanière de l'ours* » : un temps d'histoires pour les enfants en âge d'école maternelle.

- 🕒 De 14h30 à 15h15
- ☆ Inscription obligatoire
- 👤+ Pour les 0-3ans, accompagnés.

MERCREDI 15/02

MERCREDI... J'PEUX PAS J'AI BIBLI !

Un temps d'histoires.

- 🕒 De 15h30 à 16h15
- ☆ Inscription obligatoire
- 👤+ Pour les 0-3ans, accompagnés.

MERCREDI 23/02

ALAAF !

Bricolage et histoires.

- 🕒 De 15h30 à 16h15
- ☆ Inscription obligatoire. Nombre de places limité, ouverture d'un 2^e groupe si besoin.
- 👤+ Pour les 7-12 ans.

Alaaf !
L'ambiance Carnaval débarque à la bibliothèque
Au programme:
des bricolages et des histoires pleines de confettis

Bricolages de carnaval
jeudi 23 février 2023
13h-14h30 ou 14h-15h30

Pour les enfants de 8 à 12 ans.
Inscription obligatoire (places limitées) :
087/76.01.23
bibliotheque@baelen.be

Commune de
Baelen

DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
12/01/2023	Cercle de lecture	Bibliothèque communale	à 18h	voir article
18/01/2022	Mercredi... J'peux pas, j'ai bibli	Bibliothèque communale	14h30 à 15h15 et 15h30 à 16h15	voir article
05/02/2023	Balade	Départ du parc communal	13h30	Groupe balades
09/02/2023	Conférence Thierry Luthers	Au Foyer Culturel	20h00	L.A.C. (voir article)
12/02/2023	À la découverte des sentiers oubliés	Départ de l'Eglise à Membach	9h30 - 14h00	voir affiche
15/02/2023	Mercredi... J'peux pas, j'ai bibli	Bibliothèque communale	14h30 à 15h15 et 15h30 à 16h15	voir article
23/02/2023	Alaaf	Bibliothèque communale	13h00 à 14h30 ou 14h00 à 15h30	voir article
05/03/2023	Balade	DÉPART DU PARC COMMUNAL	13h30	Groupe balades
11/03/2023	Répair Café	Centre Culturel de Welkenraedt	de 13h à 17h	voir article
18/03/2023	Théâtre à Membach "Mamy fout le bronx"	Salle St.Jean à Membach	20H	voir article
19/03/2023	Théâtre à Membach "Mamy fout le bronx"	Salle St.Jean à Membach	16h	voir article



Avis aux personnes et organisateurs de

 BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune **www.baelen.be** Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents :

« **Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos** »,

ainsi que « **les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative** » à respecter.

BALADES

Envie de découvrir votre village et votre région ?

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines dates :

**LES DIMANCHES 5 FÉVRIER
ET 5 MARS**

(sous réserve d'évolution des mesures de lutte contre le coronavirus)

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'Église, à **13h30**. Les balades durent environ **2 heures** (8km). Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes. Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0488/88.68.45

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

**PETIT DÉJEUNER DU LAC****MERCI POUR EUX !**

UNE BELLE SOMME S'EST DÉGAGÉE DE NOTRE PETIT DÉJEUNER AU PROFIT DES ENFANTS DU HOME SAINT-FRANÇOIS.

UN GRAND MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS QUI ONT FAIT DE CE DÉJEUNER UNE RÉUSSITE !

ON ESPÈRE VOUS RETROUVER AUSSI NOMBREUX L'ANNÉE PROCHAINE !

À BIENTÔT !



L.A.C. de Baelen-Membach

INVITATION CORDIALE À UNE SOIRÉE EXCEPTIONNELLE !

JEUDI, **9 FÉVRIER 2023**, LE R. BAELEN F.C., LE J.B.M. V.B.C. BAELEN ET LE L.A.C. ONT LE PLAISIR DE VOUS PRÉSENTER **THIERRY LUTHERS**, À 20H00 AU FOYER CULTUREL DE BAELEN.

Il évoquera notamment sa longue carrière de chroniqueur sportif.

Il présentera également ses bouquins.

N.B. mille regrets, il ne chantera pas Johnny...

Prix : **10,00€ l'entrée**

Réservations souhaitées auprès de

Nathalie Thönnissen

au **0486/90 23 63 - naththonnissen@hotmail.com**



THIERRY LUTHERS



PREMIÈRE BALADE

LA PÉRIODE HIVERNALE A DÉJÀ BIEN DÉBUTÉ ET A SUSPENDU TEMPORAIREMENT LES « JEUX CANINS ». LA MÉTÉO NOUS A NÉANMOINS PERMIS D'ORGANISER LE SAMEDI 10 DÉCEMBRE UNE PREMIÈRE BALADE EN PETIT GROUPE.

À notre retour, nous avons partagé une boisson chaude et des délicieux pancakes bien mérités.

D'autres balades seront programmées afin que tous les amateurs et les chiens puissent se rencontrer et partager ce beau moment de convivialité.

Pour les chiots, l'éducation continue toute l'année. Nous les accueillons âgés de 3 à 4 mois maximum et en ordre de vaccins dont celui contre la toux du chenil.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une année 2023 remplie de bonheurs partagés

Pour les conditions générales et renseignements :

<http://kjetco296180171.wordpress.com>

ou GSM : **0495 855 890 Edith**





LES CHIENSHEUREUX



LES MEMBRES DE L'ASBL CHIENSHEUREUX. BE-CENTRE D'INSTRUCTION CANINE DE MEMBACH VOUS SOUHAITENT UNE ANNÉE 2023 REMPLIE DE TOUS VOS DÉSIRS... ET SI C'EST EN COMPAGNIE DE VOTRE CHIEN, C'EST ENCORE MIEUX...

Nos entraînements se veulent citoyens et vous amènent à développer une saine relation avec votre chien, dans laquelle chacun à sa place. Grâce à l'évolution que vous aurez développée avec votre chien, vous pourrez vivre chaque moment avec lui, vous pourrez voyager car vous aurez réussi les tests officiels qui vous permettent de circuler en Belgique et à l'étranger. Vous adopterez, naturellement, les bonnes réactions pour vivre en compagnie de votre chien tout en respectant le reste de la population.

NOS DIVERSES ACTIVITÉS

- ✓ Une **école du chiot**
- ✓ **4 classes d'obéissances** qui vous permettront de manière cohérente, à ce que chacun vive heureux à sa place. Nos entraînements se déroulent sur notre territoire, mais aussi sur la voie publique : dans la nature, en intérieur, dans des salles, à la gare, dans des trains, dans le bus...
- ✓ Un entraînement plus ludique, le **Ludosport**
- ✓ La préparation et la réussite de **tests officiels**, Test de Comportement Social, Brevet d'obéissance.
- ✓ Le chien **peut se servir de ses dents**, de manière cadrée, dans un entraînement de défense du maître.
- ✓ Le chien **peut se servir de son flair**, dans un entraînement de détection en recherche.
- ✓ **À la belle saison, nous nous entraînons à l'eau** avec le chien et sur des petits bateaux.

VOUS DÉSIREZ EN PARLER ?

N'hésitez pas à nous contacter :

Fred Meurisse

☎ 0475 42 12 16 ✉ Fred.chiensheureux.be@gmail.com

➡ Messenger Fred Meurisse

ASBL

CHIENSHEUREUX.BE

Centre d'instruction
Membach

OBEISSANCE

SOCIABILITE

ECOLE des CHIOTS

DEFENSE

PREPARATION aux TESTS et BREVETS

RECHERCHE en DECOMBRES

LEÇON PARTICULIÈRE

www.chiensheureux.be

0475 42 12 16



Théâtre à Membach

La troupe de théâtre "Scène entr'amis" de Membach a le plaisir de vous présenter son prochain spectacle :

Mamy fout le Bronx

Comédie de Patrick Chaboud
Mise en scène : Eliane Dumoulin – Beckers

Le samedi 18 mars 2023 à 20h et le dimanche 19 mars à 16h !

Michel a décidé de louer une maison isolée en Lozère pour y passer un réveillon en famille, mais il est loin d'imaginer la tournure que vont prendre les événements. Depuis 10 ans, la femme de Michel et ses deux sœurs ne se sont pas revues.

Au fil de l'évocation des souvenirs et des révélations, la tension monte.

Alors qu'on attend Mamy qui n'arrive pas, Kevin, l'ado de la bande, ne fait rien pour alléger le climat : il est persuadé qu'ils sont la cible d'une machination et qu'ils ne sortiront pas vivants de cette maison hantée.

Même les plus cartésiens finissent par douter, tant les signes étranges se multiplient. Au fil des révélations, le réveillon vire au drame, faisant éclater les derniers liens qui soudaient encore un peu la famille.

Quel étrange secret dissimule donc cette maison perdue et pourquoi la grand-mère a-t-elle absolument tenu à rassembler toute la famille dans ce trou perdu ?

C'est toute l'intrigue de "Mamy fout le Bronx", une comédie contemporaine entre polar et fantastique.

Prévente

7 euros à partir du 15.01.2023 chez Pierre Crutzen - rue du Pensionnat 4, 4837 Membach
(087 55 26 82 ou 0497 02 17 43 - pierrecrutzen@skynet.be)

Sur place : 8 euros (enfants de - 12 ans gratuit)

REPAIR CAFÉ

**WELKENRAEDT REMERCIE LES
NOMBREUX VISITEURS AUX DIX
ATELIERS EN 2022 ET FIXE LES
PROCHAINS RENDEZ-VOUS 2023**

LES SAMEDIS 7 JANVIER

11 MARS ET 20 MAI

QUI SOMMES-NOUS ?

Collectif de bénévoles, le RCWelk est composé de réparateurs disponibles pour diagnostiquer des appareils défectueux auxquels, ensemble avec les utilisateurs, ils tentent d'offrir une seconde vie.

En 2023, dans une ambiance et un cadre convivial, les interventions se font tous les deux mois de 13h00 à 17h00 au centre culturel de Welkenraedt, 10 rue Gretry.

COMMENT CA MARCHE ?

- ✓ Inscription sur place entre 13h00 et 16h30
- ✓ Un objet propre par personne. Merci pour votre compréhension.
- ✓ Attribution d'un numéro.

Pendant l'attente, « L'Entracte » propose un éventail de boissons et de collations sucrées et salées.

Les alentours du Centre culturel offrent des espaces de détente.

Une agréable conversation peut s'engager entre participants.

- ✓ Dès qu'un réparateur se libère, il démonte l'appareil et **ensemble** avec lui, l'utilisateur analyse son état.
- ✓ Parfois, l'achat d'une pièce de rechange est nécessaire. Le dépanneur peut indiquer comment procéder. À l'utilisateur de décider si la dépense en vaut la peine.
- ✓ Le matériel est remonté. Réparé ou pas.
- ✓ L'utilisateur repart déçu ou avec un grand sourire.

BIENVENUE A TOUS !

Notre équipe souhaite donner l'impulsion pour la création de repair cafés autour de Welkenraedt et invite vivement tout responsable d'initiatives citoyennes à nous rendre visite en tant qu'observateur de notre fonctionnement.

CONTACT :

- ✉ repaircafewelk@hotmail.com
- ☎ 087 64 89 05



